

ECONOMIE ET ETHIQUE

François Bilger

Professeur à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg
(1994)

Il est banal de constater qu'il y a actuellement dans nos sociétés un retour en force des préoccupations et des exigences éthiques. En témoigne, parmi d'autres, ce Colloque. En témoigne surtout la multiplication de poursuites judiciaires à l'encontre de responsables politiques corrompus. Une certaine intelligentsia a beau ironiser sur le retour de "l'ordre moral", comme si un "ordre immoral" était a priori préférable, la société, déboussolée et lassée du laxisme ambiant, recherche tout naturellement les points de repère que donne une éthique sociale élémentaire.

Après la politique, cette saine réaction affecte également depuis quelque temps l'économie et pour commencer les entreprises. Celles-ci n'ont jamais été des lieux de respect exemplaire du droit et des valeurs morales, mais la mise en examen de chefs d'entreprises très connus dans des affaires d'abus de biens sociaux ou d'escroquerie commerciale traduit la détermination croissante de la Justice et derrière elle de l'opinion publique à ne plus tolérer des entorses certes traditionnelles mais néanmoins intolérables à la loi et à la moralité publique. Au-delà de ces cas spectaculaires, très médiatisés, on sait aussi que se multiplient les plaintes et les poursuites judiciaires, dans le domaine des atteintes à l'environnement ou à la santé des consommateurs, dans celui des infractions à la sécurité du travail ou encore à propos des pratiques de concurrence déloyale. On commence aussi à s'occuper de reprises et de démantèlements d'entreprises à des fins purement financières ou encore de la spoliation d'actionnaires minoritaires par les majoritaires, voire même de l'écart injustifié entre les rémunérations élevées et croissantes de certains dirigeants ou les indemnités somptueuses de dirigeants licenciés pour incompétence et les revenus systématiquement comprimés de la masse de leurs salariés. A l'encontre de la permissivité et du laxisme antérieurs, la société est donc décidée là aussi à tenter de faire respecter le droit et derrière celui-ci une certaine morale.

Cette résurgence récente du droit et de l'éthique dans la gestion des entreprises n'est malheureusement pas encore suivie d'une évolution analogue, au niveau de l'Etat, dans l'appréciation des finalités et modalités de la politique économique, alors qu'il est patent que, depuis près de vingt ans, l'Etat a adopté une conception de politique économique profondément contraire aux exigences de l'éthique sociale.

*

Jusqu'au déclenchement de la crise en 1974, dominait une stratégie économique dans laquelle l'objectif prioritaire de la politique économique était la garantie du plein-emploi, ce qui assurait une concordance étroite entre progrès économique et progrès social et simultanément le respect dû à la personne humaine dans l'économie. Cette conception était en effet profondément morale dans la mesure où elle faisait des hommes la fin et pas seulement l'instrument des performances économiques et dans la mesure aussi où elle assurait une profonde solidarité entre les hommes au plan national comme au plan international. Elle n'en était d'ailleurs pas moins efficace, puisque, jusqu'à la crise

provoquée par l'abandon d'un système monétaire international ordonné, la croissance s'est avérée extrêmement rapide, alors que l'inflation ne dépassait guère celle d'aujourd'hui et que l'ouverture de l'économie progressait de manière régulière et équilibrée.

Certes, cette conception dite keynésienne de la politique économique n'était pas techniquement parfaite et ses méthodes d'intervention perdaient de leur efficacité avec l'évolution des structures économiques. On s'en aperçut notamment après le premier choc pétrolier de 1973 puis après le second de 1979, lorsque, successivement, la relance du gouvernement Chirac en 1975 et celle du gouvernement Mauroy en 1981, effectuées toutes deux conformément à ces méthodes, se heurtèrent rapidement aux données nationales et internationales nouvelles, sous la forme d'une accélération de l'inflation interne et d'une aggravation du déficit externe. Il fallait donc changer de méthodes. Mais au lieu de changer simplement la méthode, on changea radicalement l'objectif, on inversa non pas seulement passagèrement, ce qui aurait été compréhensible, mais durablement, les priorités. Au lieu du plein emploi, priorité fut donc accordée dorénavant à la stabilité des prix et du change ainsi qu'à la compétitivité internationale. Tel fut le choix d'abord du gouvernement Barre en 1976 puis celui du gouvernement Mauroy en 1983 et de tous les gouvernements de droite comme de gauche qui leur ont succédé jusqu'à nos jours.

Il n'est pas question certes de nier la nécessité, à cette époque comme de nos jours, d'un effort permanent de stabilisation conjoncturelle et d'adaptation structurelle. Mais cet effort indispensable aurait pu et dû être accompli sous la contrainte du maintien du plein-emploi, parce que c'était la condition sine qua non du respect du principe de la priorité absolue des hommes sur les choses et parce que c'était d'ailleurs aussi la condition sans laquelle l'économie de marché et la liberté d'entreprise ne peuvent produire leurs meilleurs effets. Mais, au lieu de chercher à concilier ces nouveaux objectifs de la politique économique et cette contrainte sociale impérative, on renonça à toute garantie publique de plein-emploi et de sécurité collective du travail. Bien mieux, on fit du volume et du prix du travail les variables centrales d'ajustement de l'économie. Bien loin de compenser la politique de stabilisation conjoncturelle et d'adaptation structurelle par une politique correctrice de protection du travail, on a au contraire utilisé le chômage massif comme arme supplémentaire de stabilisation des salaires et de rentabilisation du capital.

Cette réorientation radicale de la politique économique interne fut encore délibérément accentuée et ses conséquences terriblement aggravées par diverses options de la politique économique extérieure, sous l'impulsion principalement de Jacques Delors, d'abord comme Ministre de l'Economie puis comme Président de la Commission européenne : maintien dans le mécanisme de change européen et alignement du franc sur le mark à partir de 1983, libre circulation totale des capitaux et libre spéculation internationale sur les taux d'intérêt et les taux de change à partir de 1990, libre-échange des produits en Europe et accélération de la libération mondiale des échanges à partir de 1993, application des critères purement monétaires et financiers du Traité de Maastricht à partir de 1994, enfin indépendance de la Banque de France par rapport au gouvernement français, accompagnée d'une dépendance croissante par rapport à la Bundesbank et surtout par rapport aux marchés financiers internationaux.

Bien loin d'avoir tenté de réduire les contraintes internationales existantes, pour redonner une chance à la sécurité de l'emploi, le gouvernement français a donc au contraire contribué à les accentuer sans cesse et à les rendre quasi irréversibles. Il a ainsi délibérément sacrifié la contrainte du plein emploi à l'impératif de la monnaie européenne et, ce qui est proprement scandaleux, à la libre spéculation des capitaux internationaux. Le comble est que ce ne sont pas les détenteurs de capitaux investis à long terme dans les économies nationales, qui auraient un certain droit à contrôler leur évolution générale, mais que ce sont les détenteurs de capitaux à très court terme et qui ne font que spéculer sur les disparités de taux d'intérêt ou les variations de taux de change ou encore les évolutions des cours boursiers et qui n'ont strictement aucune utilité économique qui prennent ainsi les économies nationales en otage. Il est surprenant de constater qu'autant les gouvernements, les banques centrales et les organisations internationales cherchent à imposer une rigoureuse discipline aux agents économiques nationaux et en particulier aux travailleurs, autant ils laissent toute liberté de spéculation et de déstabilisation aux marchés financiers internationaux, qu'ils tiennent avant tout à "rassurer", selon l'expression récente, pleine de sollicitude, du directeur général du FMI. Quand on sait que ces marchés sont dirigés par quelques centaines de "golden boys" aux comportements souvent irrationnels et moutonniers, on mesure à sa juste valeur cette différence de traitement.

On découvre aujourd'hui fréquemment des cas de corruption politique locale ou nationale. Il ne serait pas étonnant que, compte tenu des énormes capitaux manipulés sur le plan international hors de tout contrôle économique et fiscal, il s'avère un jour que le laxisme manifesté par toutes les autorités nationales et internationales dans ce domaine ne soit pas simplement le fruit d'un libéralisme mal compris. A tout le moins, on a le sentiment qu'à force de participer à toutes sortes de concertations internationales, les autorités nationales se considèrent souvent aujourd'hui davantage comme les agents d'un pouvoir multinational tutélaire chargé de bien faire fonctionner l'économie mondiale que comme des responsables nationaux ayant prioritairement le souci de leur propre population. En tout cas, il est clair que, dans la détermination de la politique économique française, les anciennes contraintes nationales et sociales ont été entièrement et volontairement remplacées par des contraintes financières et internationales. Au moment où le marxisme démontre son inefficacité pratique, dans la crise finale du socialisme, il retrouve paradoxalement une sorte de confirmation théorique dans le triomphe d'un capitalisme international débridé, sans foi ni loi, fondé, il est vrai, non sur l'exploitation mais sur l'exclusion croissante du travail. Il est en tout cas proprement stupéfiant de constater que des gouvernements de droite comme de gauche, trahissant tous leurs principes, aient pu s'obstiner à appliquer une politique qui ruine délibérément à la fois l'identité nationale et la cohésion sociale et qui représente à terme un véritable suicide collectif. Il est vrai que l'économie n'est pas le seul domaine où ces gouvernements aient choisi délibérément la mort contre la vie: il suffit de penser à la légalisation de l'avortement.

Le résultat de cette brillante conception de politique économique est en tout cas clair: le progrès économique qui allait autrefois de pair avec le progrès social engendre à présent la régression sociale et la dégradation morale.

En 1974 il y avait en France 400.000 chômeurs, en 1994 plus de 3 millions, établissant un taux de chômage supérieur à 12% de la population active, qui est le plus élevé

de tous les grands pays développés. Chez les jeunes il atteint même 24%, un quart de cette génération. En 1974, on dénombrait quelque 500.000 exclus, en 1994 quelque 5 millions, une progression de l'ordre de 1000%. 7 millions de personnes sont aujourd'hui considérées comme socialement vulnérables, c'est-à-dire vivant ou risquant de basculer dans la précarité. 12 à 13 millions ne perçoivent que l'une des formes de revenu social minimum. Simultanément, l'inégalité des revenus et des patrimoines s'est aggravée considérablement, principalement au profit des détenteurs de capitaux, mais aussi entre les possesseurs d'un emploi qualifié et non qualifié. Depuis dix ans, alors que le salaire réel moyen augmente de 1% par an, le revenu du patrimoine augmente de 4 à 5 %. En 1994, en particulier, le bénéfice moyen par action s'accroît de 45% au moment même où le gouvernement insiste sur la stabilité, et même sur la nécessaire flexibilité (vers le bas) des salaires. En corrélation statistique étroite avec la progression du chômage et de la rigueur sociale, le cortège de la misère, de la violence, de la délinquance, de la drogue et d'autres maux sociaux n'a cessé de progresser dans cette société de plus en plus déchirée : par rapport à 1960, les suicides ont été multipliés par 3, les admissions en hôpitaux psychiatriques également par 3, et les crimes et délits par 5. Le coût collectif, économique, social et humain de la politique économique menée est proprement effarant.

On pourrait à la rigueur comprendre une évolution aussi catastrophique dans un pays sous-développé à croissance démographique galopante et dans lequel la minorité riche et entreprenante de la population ne pourrait guère aider la majorité sans compromettre le développement économique lui-même. On pourrait aussi comprendre, dans un pays développé, une dégradation sociale passagère à la suite d'une guerre ou d'un choc politique important comme la réunification allemande. Mais rien de semblable n'a affecté la France durant cette longue période et la croissance n'a été interrompue que durant deux années. De 1974 à 1994, en 20 ans, l'expansion s'est en effet poursuivie, accroissant le PIB de 60%. Comme durant cette période, la population s'est accrue d'environ 10%, le revenu par tête a augmenté de 50%. La richesse collective s'étant ainsi accrue de manière appréciable, il n'y a bien évidemment aucune justification à l'extraordinaire fracture sociale et dégradation morale intervenue durant cette période en France et le fait que seule une minorité supporte tous les sacrifices imposés par la politique économique ne rend pas celle-ci plus acceptable pour autant, bien au contraire.

Certes, face à cette évolution dramatique et sans doute pour éviter une véritable explosion sociale, l'Etat a également multiplié depuis 20 ans les aides en tous genres, subventionnant 2,4 millions d'emplois et multipliant les systèmes de ressources d'appoint. Mais cette assistance sociale croissante, visant à soigner les effets de la politique économique, est nécessairement purement palliative et très imparfaite. Simultanément, le coût de ces transferts sociaux pèse de plus en plus lourd sur l'économie elle-même. Les déficits structurels des budgets de l'Etat et de la Sécurité Sociale, tout comme la faiblesse d'une consommation qui doit elle aussi être de plus en plus subventionnée, traduisent les cercles vicieux de cette stratégie de stabilisation économique et de compensation sociale, dès lors que l'exclusion sociale progresse plus rapidement que la croissance économique, ce qui est manifestement le cas. A terme, cette situation risque d'exploser sous la contradiction croissante entre l'efficacité de la production et l'iniquité de la répartition de ses fruits.

Depuis que cette politique a été mise en œuvre, ses promoteurs ne cessent d'affirmer qu'elle finira par porter ses fruits. Il est vrai que ceux qui ne risquent rien parce qu'ils ont un emploi garanti ou ceux qui s'enrichissent du fait même de cette politique ont tout le temps d'attendre. Dès qu'il y a une légère rémission dans la progression du chômage, on affirme que l'heure est arrivée. Malheureusement, il n'en est jamais rien. Après une courte accélération de la croissance et un faible déclin du chômage de 1987 à 1989, la croissance s'est à nouveau affaiblie de 1990 à 1993 et le taux de chômage s'est retrouvé finalement à un niveau plus élevé. Actuellement, une passagère embellie de la conjoncture fait à nouveau croire au miracle, mais déjà les facteurs de freinage se multiplient, déjà l'on peut prévoir la fin des coups de pouce préélectorales ainsi que les hausses de charge postélectorales et, dans deux ans, les illusions se seront dissipées. Même avec les hypothèses de croissance les plus optimistes, les prévisions officielles ne permettent d'espérer qu'une stabilisation du chômage en l'an 2000, mais le plus probable est une situation sociale encore plus intolérable. Une toute récente étude de l'Organisation internationale du travail prévoit la baisse du taux de chômage dans les principaux pays européens d'ici l'an 2000, à l'exception toutefois de la France dont le taux augmenterait encore de 12 à 14%. Il faut reconnaître qu'à l'approche des élections présidentielles, se multiplient soudain les projets plus ou moins grandioses de réduction massive du chômage. On s'étonne quelque peu que ces propositions n'aient pas été formulées et surtout appliquées plus tôt, car enfin le problème du chômage massif ne date pas d'aujourd'hui. Mais, surtout, on peut craindre, comme l'expérience l'enseigne hélas, que ces projets seront rapidement enterrés après les élections, du fait même qu'ils sont en contradiction avec la stratégie économique et européenne choisie. Or rien n'indique à l'heure actuelle la possibilité d'un changement d'orientation de la politique économique, mais bien au contraire son probable renforcement dans le cadre des dispositions prises en vue de l'Union monétaire européenne.

*

Une telle perspective suscite nécessairement la question: comment se peut-il qu'une politique dont les méfaits sociaux et humains sont aussi évidents ait pu être appliquée si longtemps et qu'on puisse même envisager de la poursuivre? Comment s'explique un tel aveuglement?

Je crois profondément que la réponse à cette question relève de l'éthique. Certes, les tenants de la politique actuelle ne cessent de répéter que c'est la seule politique possible compte tenu des contraintes internationales et peut-être sont-ils sincères. Mais on a vu que les prétendues contraintes sont en réalité, pour la plupart, le résultat de choix antérieurs et qu'elles sont de surcroît en partie au moins réversibles. C'est, dans une large mesure, la conception du Système monétaire européen et du processus d'unification monétaire européenne qui détermine la politique française du change et du taux d'intérêt. C'est la libéralisation précipitée des échanges mondiaux qui crée un marché mondial du travail déséquilibré, au détriment notamment des travailleurs peu qualifiés des pays développés, et qui engendre d'excessives délocalisations. C'est la faiblesse du contrôle des nouveaux produits financiers et l'absence de volonté pour introduire des freins à la libre circulation des capitaux spéculatifs qui entraînent l'instabilité mondiale des changes et la transmission internationale des mouvements de taux d'intérêt. C'est l'utilisation exclusive de la politique monétaire qui crée la contradiction apparente entre emploi et stabilité des prix, etc. etc.

Mais, contrairement aux affirmations répétées, il n'y a pas une seule politique possible, il y a en réalité une constellation de politiques possibles et les exemples des Etats-Unis, du Japon, de la Suisse ou même de la Grande-Bretagne et de l'Italie le montrent bien. Il ne s'agirait certes pas d'imiter l'un de ces pays, car aucune politique économique nationale n'est parfaitement transposable, mais il s'agirait d'obtenir, par d'autres moyens, des résultats comparables. En tout cas, la combinaison française d'une politique économique destructrice et d'une gestion sociale des laissés pour compte de cette politique ne correspond pas à un choix éthiquement justifié et s'avérera de plus en plus coûteuse et à la longue intenable. Une garantie de plein-emploi s'avérerait en définitive moins coûteuse pour la collectivité que la protection du non emploi.

Quand ils ne prétendent pas que c'est la seule politique possible, les tenants de cette conception affirment que c'est, en tout cas, la meilleure, puisqu'elle imite celle de l'Allemagne, dont on connaît les grandes performances. Mais c'est négliger complètement le fait que l'Allemagne a des structures économiques et sociales très différentes de celles de la France et qu'elle bénéficie, du fait de sa puissance relative en Europe ainsi que de sa position dominante au sein du Système monétaire européen, d'une marge de manœuvre monétaire et économique inexistante en France. C'est la raison pour laquelle la politique allemande a réussi dans les années 80 à réduire régulièrement le taux de chômage et atteindra le même résultat à l'avenir après l'aggravation passagère due à ce choc exceptionnel qu'est la réunification, tandis que cette même politique, inadaptée à la situation française, a entraîné l'augmentation régulière du chômage et ne pourra à long terme qu'aggraver celui-ci et le coût collectif d'une exclusion sociale croissante. Au surplus, l'Allemagne ne se contente pas de rigueur économique mais n'hésite pas à réaliser des innovations sociales importantes. A vouloir à tout prix imiter le modèle allemand, il conviendrait à tout le moins d'être cohérent. Si le consensus des partenaires sociaux n'est pas aussi élevé qu'en Allemagne, raison de plus pour l'Etat français d'agir pas des incitations financières audacieuses.

Enfin, les partisans de cette politique avancent couramment l'argument selon lequel l'alignement sur la politique économique allemande prépare l'union monétaire et donc une politique économique européenne commune ultérieurement plus favorable à l'emploi. Mais cette affirmation ne résiste pas davantage à l'observation des faits. Compte tenu du fait que le noyau dur initial de l'union monétaire serait essentiellement composé des pays de l'actuelle zone mark, il n'y aurait aucune chance que la politique monétaire européenne soit sensiblement modifiée. De surcroît, la France intégrerait ce bloc avec le taux de chômage le plus élevé et ne bénéficierait d'aucun mécanisme spécifique de redistribution évitant une aggravation cumulative de ce déséquilibre. Elle serait donc nécessairement une grande perdante de cette union monétaire.

En réalité, aucun argument technique ne peut justifier l'obstination avec laquelle les dirigeants politiques français ont poursuivi et envisagent de poursuivre une politique dont ils ont pu constater depuis si longtemps les méfaits sociaux, si ce n'est que cette politique sert d'autres objectifs ou d'autres intérêts que la dignité et la sécurité des hommes et le progrès de la société. Le discours officiel consistant à rejeter la responsabilité de la situation sociale actuelle sur les prétendues "rigidités de la société française" ou encore sur un soi-

disant "choix collectif en faveur du chômage" est bien entendu une facile et classique tentative de dissimulation de la responsabilité de l'État. La thèse de la responsabilité collective est d'autant moins acceptable qu'elle est avancée fréquemment par des dirigeants politiques ou économiques qui, bien loin de donner l'exemple, s'attribuent à eux-mêmes des avantages financiers en proportion exacte des sacrifices qu'ils demandent aux autres. Le partage des sacrifices collectifs est en effet en France généralement inversement proportionnel à la situation économique et sociale des personnes concernées. C'est cela qui est le plus choquant : il y a aujourd'hui une véritable imposture d'élites aussi impudentes qu'incompétentes. En réalité, les Français ne sont pas "tous responsables". Les seuls responsables et coupables sont ceux qui les dirigent et le seul reproche que l'on puisse faire à la population française est celui de sa patience et de sa crédulité. De l'avis même de ces analystes financiers internationaux dont le gouvernement français accepte si aisément les ukases, la France est considérée comme le pays développé le plus mal géré sur le plan économique et social.

Le choix qui a été fait en France, depuis une vingtaine d'années déjà, est donc révélateur de l'éthique ou plutôt de l'absence de sens moral de nos responsables politiques. Je crois qu'on peut à certains égards établir une comparaison entre ce choix et l'affaire du sang contaminé. Dans cette triste affaire, des médecins et des fonctionnaires ont délibérément fait courir des risques mortels à des malades au nom d'un intérêt économique supérieur : la compétitivité et la part de marché du plus grand laboratoire français. Cette prééminence d'un objectif économique par rapport à un impératif humain absolu a profondément et justement choqué l'opinion, parce qu'elle représente une véritable inversion des valeurs et une négation de la vie. Mais y a-t-il une très grande différence lorsqu'un gouvernement donne la priorité à un certain objectif de change ou d'intégration économique, sachant pertinemment que celui-ci entraînera des milliers de destructions d'emplois et la mort sociale d'un grand nombre de personnes ? N'est ce pas le même type de choix inhumain ? La crise de l'économie et de la société est avant tout le produit d'une défaillance morale des élites politiques. Il est bien vrai que, comme le dit le proverbe chinois, « le poisson pourrit par la tête ».

*

Mais je ne voudrais pas imputer la responsabilité de la politique économique actuelle exclusivement aux hommes politiques. Il y a bien longtemps que ceux-ci ont renoncé à leur fonction naturelle de concepteurs des grandes orientations de la politique nationale. On sait que leur rôle est devenu plus apparent que réel. Dans le domaine de la politique économique, en particulier, on connaît bien l'influence décisive de quelques hauts fonctionnaires et de certains experts officiels, qui cultivent généralement, sous l'apparence de la compétence rationnelle, un mépris élitiste de la sensibilité sociale et de l'exigence morale.

Le rôle nocif des experts apparaît bien dans de récents rapports officiels publiés par le Commissariat au Plan. Il apparaît aussi dans toutes les études publiées par la Commission Européenne, l'OCDE ou le FMI. Partout, l'on constate la résurgence des conceptions économiques les plus rétrogrades du passé : le monétarisme dogmatique, le capitalisme sauvage, l'ultra-libéralisme international, toutes ces idéologies qui avaient cours au 19^e et au

début du 20^e siècle et qui ont provoqué tant de désastres économiques, sociaux et politiques en Europe sont aujourd'hui de retour au niveau mondial comme au niveau européen ou national. Quand on lit ces rapports d'experts économiques nationaux et internationaux, on s'aperçoit que ceux-ci n'ont plus aucun souci d'équité, de solidarité et même de simple humanité et font même parfois preuve d'un cynisme social absolu. Seules comptent l'efficacité économique et surtout la rentabilité financière. Derrière le discours, perce la domination de l'Argent et le mépris de l'Homme. Débarrassée de toute considération supérieure d'éthique, l'analyse économique officielle sombre dans le culte masqué mais bien réel de Mammon.

Pour un économiste qui, comme moi, a toujours défendu avec ardeur une économie sociale de marché, cette dégradation de la pensée et de l'action économiques dans le monde d'aujourd'hui a quelque chose de profondément traumatisant et à première vue tout à fait incompréhensible. Mais, au fond, elle n'a rien d'étonnant si l'on considère l'histoire de la science économique.

Née dans le giron de la philosophie politique et morale à la fin du 18^e siècle, la science économique n'a eu de cesse, en effet, de couper par la suite tous liens avec la philosophie et notamment avec l'éthique sociale pour se constituer en discipline se voulant rigoureusement scientifique et donc détachée de tout jugement de valeur. Obsédée par l'imitation des sciences de la nature, bien que d'essence profondément différente, elle s'est voulue de plus en plus pure "physique sociale", caractérisée par la même cohérence logique, la même précision quantitative et surtout la même neutralité éthique que son illustre modèle. Cette évolution scientiste n'a évidemment pu s'opérer, dans un domaine si fortement déterminé par le libre choix des hommes, que grâce à un "réductionnisme scientifique" mutilant l'interprétation des faits économiques et la formulation des préceptes économiques.

Pourtant de nombreux philosophes et même des économistes de renom ont attiré l'attention sur la nécessité de prendre en compte l'éthique dans les choix économiques. "L'éthique n'est jamais une intruse dans les faits économiques, écrivait par exemple Hobson, les mêmes faits sont à la fois économiques et éthiques". L'hypothèse de base du scientisme économiste, c'est-à-dire la séparabilité de l'économie et de l'éthique, est en fait totalement irréaliste. Le refus de tout jugement de valeur n'entraîne donc pas une impossible neutralité éthique, niais seulement une morale implicite de la permissivité. Pour échapper à la prétendue contingence des règles morales, paradoxalement, la science économique se disperse dans la diversité et la subjectivité des analyses et, surtout, elle rend l'action économique inefficace, pour la raison fondamentale que la morale sociale est l'ensemble des règles non écrites qui assurent le bon fonctionnement de la société et donc aussi en définitive de l'économie. Tel était d'ailleurs l'un des messages forts et trop oubliés du père de l'économie politique, Adam Smith, message repris avec vigueur par Hayek, Prix Nobel d'économie : « L'homme est devenu efficace en respectant des règles morales », écrivait-il récemment.

Si j'ai personnellement tiré un enseignement marquant de longues années d'étude du système et de la politique économiques, c'est bien celui d'une extraordinaire concordance, dans l'économie de marché, entre l'efficacité économique et l'équité sociale et je pourrais en donner de multiples exemples. Sans jeu de mots, on peut dire que l'approche éthique des

problèmes économiques constitue, dans tous les sens du terme, une valeur ajoutée pour l'analyse et la politique économiques. Le refus de soumettre l'action économique à des critères éthiques n'est pas seulement une faute morale, mais aussi une erreur technique. Si le fonctionnement et le rendement de l'économie ont souvent été si défectueux, si les avantages économiques ont compensé de moins en moins les coûts sociaux, c'est parce que les analystes de l'économie ont prétendu élaborer une science sans conscience et que, s'appuyant sur des fondements intellectuels aussi fragiles, les responsables de l'économie ont cru bon d'établir des politiques simultanément contraires à l'optimum économique et à l'éthique sociale. Les erreurs politiques ont toujours été le produit simultané de déficiences intellectuelles et de carences éthiques.

Il fut un temps où l'alliance entre économie et éthique était parfaitement reconnue et où l'économie était même subordonnée à l'éthique. Je veux parler du Moyen Age. Certes, le modèle de l'économie médiévale est aujourd'hui totalement dépassé et bien des prescriptions théologiques de l'époque étaient déjà peut-être contestables à l'époque. Mais l'esprit de ce temps peut être pour nous un précieux exemple et les principes prônés pourraient bien être ceux du 21^e siècle. Je suis frappé en particulier par le caractère très équilibré des quatre préceptes économiques d'un St Thomas d'Aquin : propriété et liberté d'une part, équité et loyauté d'autre part devaient être, selon lui, simultanément respectés. Le système économique du Moyen Age, fondé dans une large mesure sur ces principes, n'a malheureusement pas su s'adapter et se réformer en fonction de l'évolution des forces productives. Les systèmes qui lui ont succédé ont été beaucoup moins équilibrés, avec une alternance aussi régulière qu'absurde entre les excès du dirigisme et les abus du libéralisme. Le système capitaliste a mis l'accent uniquement sur la propriété et la liberté et, en négligeant de faire respecter l'équité et la loyauté, il a engendré des crises sociales graves. Le système socialiste a tenté d'établir l'équité et la loyauté, mais faute de propriété et de liberté, s'est privé du progrès économique et politique.

Aujourd'hui le système capitaliste a triomphé et s'étend au monde entier, mais s'il continue d'ignorer la justice et la loyauté et à tolérer la domination d'une sphère financière totalement déconnectée de l'économie réelle, il connaîtra de nouveau des crises graves et des contestations violentes. En tout cas, la combinaison, totalement indépendante de toute préoccupation éthique, d'un capitalisme sauvage et d'un libéralisme laxiste qui triomphe actuellement dans le monde ne peut sûrement pas être considérée comme la solution optimale des problèmes économiques de la planète.

Bien des entreprises capitalistes ont d'ailleurs perçu les signes des temps nouveaux et introduisent à présent, à l'exemple de grandes multinationales américaines, des codes déontologiques à l'usage de leurs collaborateurs ou pratiquent des procédures de recrutement dans lesquels comptent autant les valeurs personnelles que les compétences techniques. Certaines universités ou des écoles de gestion créent des chaires d'éthique des affaires. Des centres de recherche ou de conseil se spécialisent dans les problèmes de la déontologie économique. Même s'il ne faut pas exagérer la portée de telles initiatives, qui relèvent peut-être en partie d'une mode passagère ou traduisent le retour à un certain paternalisme d'entreprise, elles manifestent au moins une nouvelle et heureuse prise de conscience de la responsabilité sociale des acteurs économiques et de la nécessité de rendre l'activité économique plus conforme à certaines règles élémentaires de la morale.

Il serait temps qu'à leur tour, les Etats et les Organisations internationales comprennent qu'on ne peut pas faire une bonne politique économique sans respecter l'équité sociale et la dignité des personnes et que tout système unidimensionnel menace nécessairement la survie de la société et se compromet ainsi lui-même à terme. C'est l'ensemble des quatre principes énumérés jadis par St Thomas d'Aquin qui devrait régir l'évolution économique et sociale pour que celle-ci réponde à tous les impératifs de la société et à toutes les aspirations des hommes. Tel est d'ailleurs le message permanent de la doctrine sociale de l'Eglise, comme Jean-Paul II vient de la rappeler et de l'explicitier à plusieurs reprises dans ses Encycliques, et qui la rend plus actuelle que jamais. Certes, une telle synthèse n'est jamais aisée dans la pratique, elle exige imagination, audace et créativité. Mais elle est possible et elle s'imposera certainement un jour. On peut parfaitement concevoir une économie de marché qui ne soit ni socialiste ni capitaliste et une politique économique adaptée à ce système qui ne soit ni dirigiste ni libérale. Il conviendrait aujourd'hui, me semble-t-il, de réaliser un sérieux examen de conscience de l'action économique et d'établir une nouvelle alliance entre science économique et éthique sociale.

**Texte paru dans : Actes du Colloque « Ethique et valeurs au service de l'homme »
Association Ethique et Progrès - Strasbourg – 22 octobre 1994**